

Résumé Citoyen pour le
RAMO 2018
PO FSE Guyane Etat
2014-2020

Contexte de l'année 2018 en Guyane

L'année 2018 poursuit la dynamique de reprise économique amorcée au second semestre 2017. En réponse aux mouvements sociaux de 2017, le plan d'urgence se concrétise par la relance de la commande publique dans différents secteurs, et s'accompagne de mesures thématiques spécifiques (économie, BTP, transport, logement).

Conjugué à une programmation européenne qui bat son plein et un contexte de politiques monétaires accommodantes (taux d'intérêts faibles propices aux investissements et à la consommation), le moteur démographique de la Guyane semble repartir.

Conséquence d'un contexte économique qui s'améliore, la croissance de l'emploi salarié accélère en Guyane. Le taux de chômage recule de trois point en Guyane routière. Avec 19 % de chômeurs au sens du BIT, toutes les catégories de la population profitent de cette baisse. La Guyane atteint son plus bas niveau chômage. Cette diminution est observée surtout chez les jeunes actifs âgés de 15 à 29 ans et les actifs de 50 ans ou plus.

Comme pour les autres territoires ultramarins, le chômage reste toutefois élevé en Guyane et est deux fois plus important qu'en France métropolitaine (9 %). Il touche surtout les jeunes actifs, les personnes peu ou pas diplômés et les femmes.

Le Fonds Social Européen en Guyane

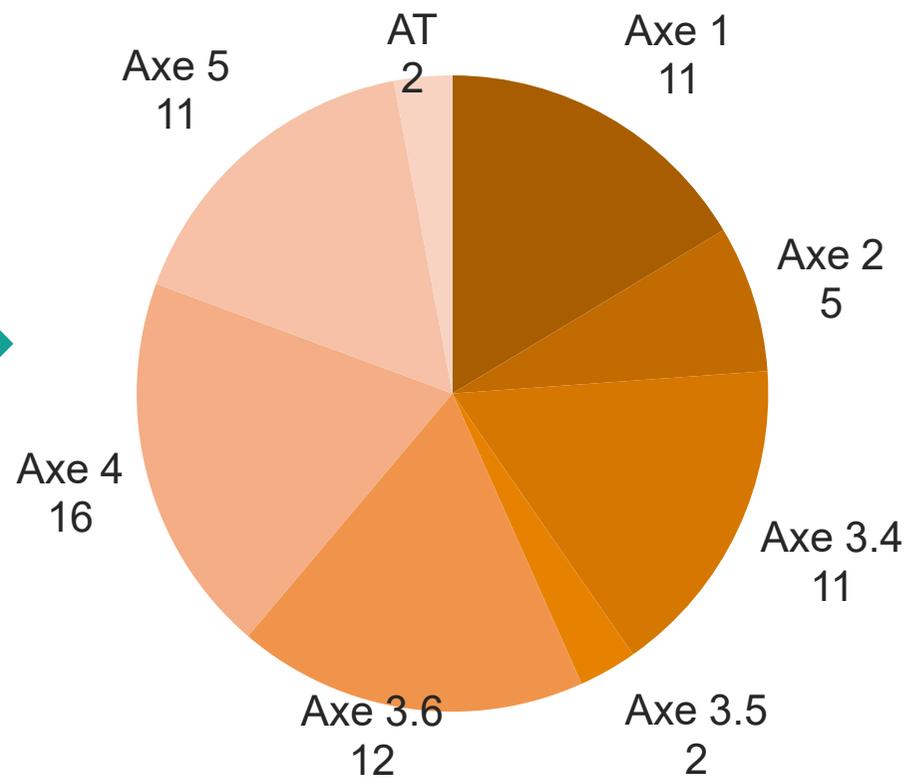
Le Fonds Social Européen a pour vocation d'infléchir ces tendances. Pour la Guyane, celui-ci est doté de 78 956 069 € de crédits, en vue de soutenir l'emploi, la formation des salariés, la professionnalisation des acteurs et leur mise en réseau, l'inclusion sociale et la lutte contre le décrochage scolaire en Guyane. Il est articulé autour de 6 axes d'intervention :

1. Un axe pour l'emploi des jeunes (16 - 25 ans) ;
2. Un axe pour le traitement du décrochage scolaire ;
3. Un axe pour l'emploi des chômeurs et la montée en compétence des actifs ;
4. Un axe pour l'inclusion sociale des personnes menacées ou en situation de précarité/pauvreté ;
5. Un axe pour la professionnalisation et la mise en réseau des acteurs.
6. Un axe d'assistance technique dévolu à la mise en œuvre et l'exécution du programme.

Le FSE montre que l'investissement dans le capital humain est au cœur de la sortie de crise et du développement des territoires.

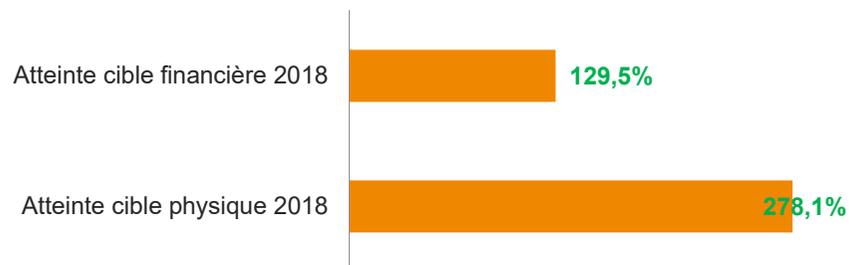
Etat de la programmation en 2018

70 dossiers FSE programmés



- ▶ Appels à projets en cours et à venir sur tous les axes

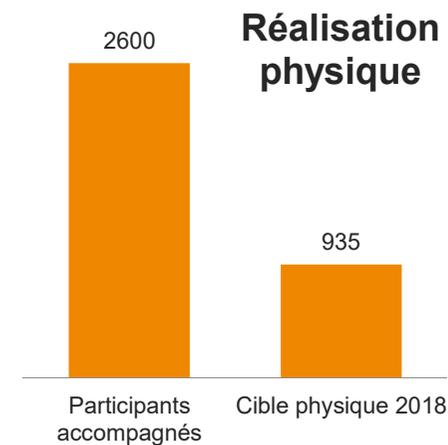
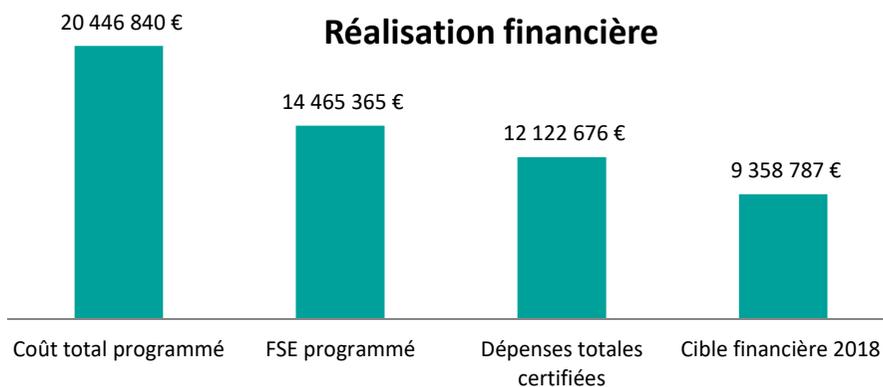
Axe 1 : soutien des jeunes moins de 25 ans - 11 opérations



Doté de 22,65 M€, cet axe est le plus dynamique du PO.

3 opérations supplémentaires ont été programmées en 2018, portant à 11 le nombre de dossiers conventionnés sur l'axe 1. Ainsi, le taux de programmation atteint 68,4 % de la maquette.

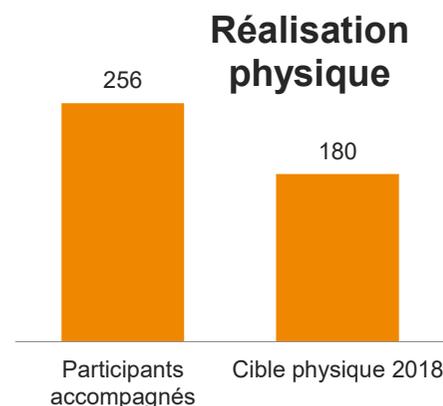
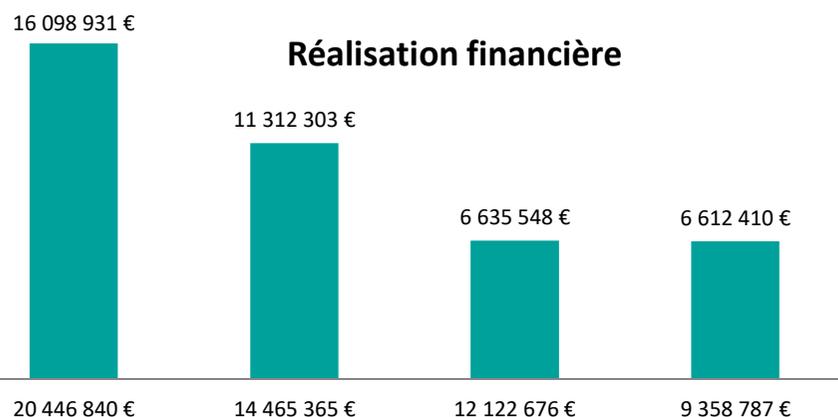
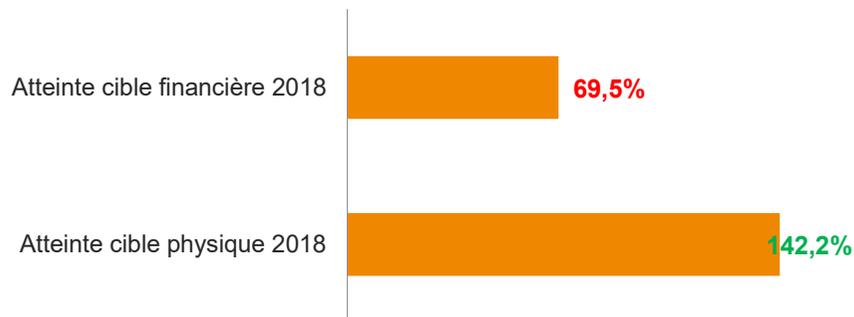
Les deux cibles du cadre de performance 2018 sont atteintes.



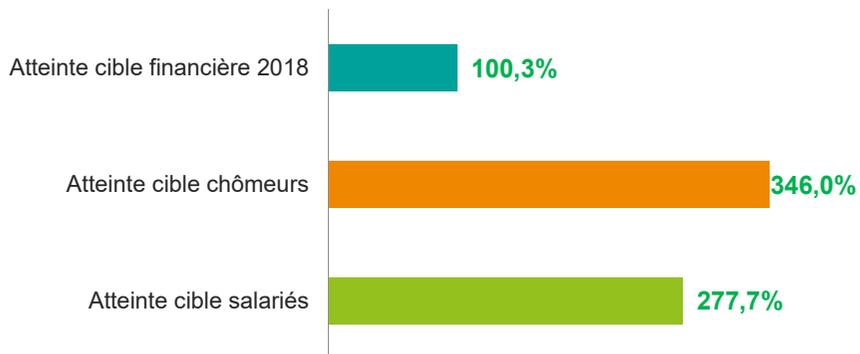
Axe 2 : soutien des jeunes en décrochage scolaire - 5 opérations

Doté de 1,9M€, l'axe 2 est programmé en 2018 à hauteur de 77,4% de la maquette (1,4M€).

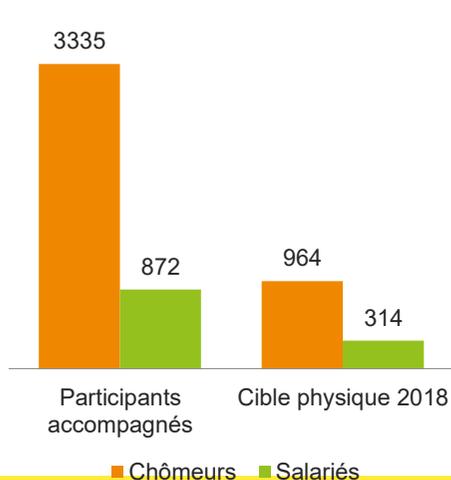
L'autorité de gestion a sensibilisé les porteurs de projet sur la nécessité de déposer des bilans en vue des objectifs du cadre de performance. Ainsi, 69% de la cible financière est atteinte, ce qui ne permet pas de libérer la réserve de performance pour l'axe mais permet de l'affecter à un autre axe du programme. Celle-ci pourrait utilement être réorientée vers l'axe 1 du programme, dédié à l'accompagnement des jeunes vers l'emploi.



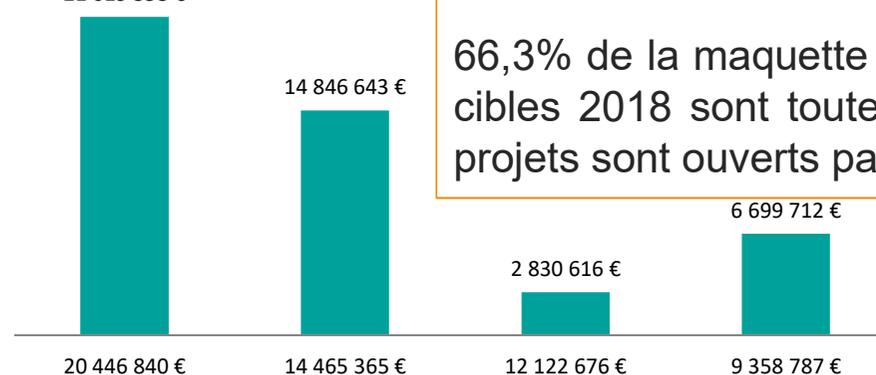
Axe 3 : soutien des demandeurs d'emploi et des salariés - 25 opérations



Réalisation physique



Réalisation financière

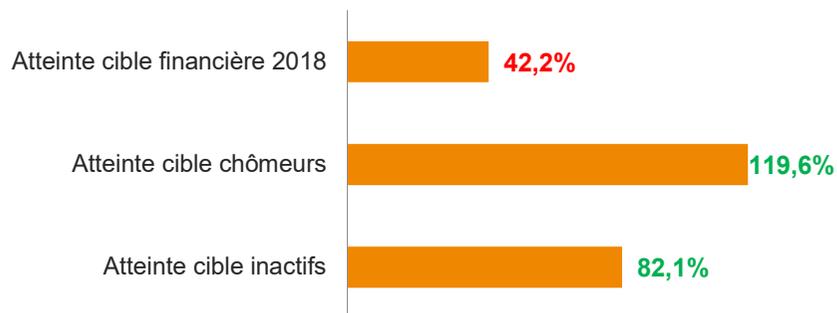


Doté de 17 M€, l'axe 3 se décompose en 3 objectifs spécifiques :

- Accompagner les demandeurs d'emploi: 11 opérations / 8,3 M€ de FSE / 3335 demandeurs d'emploi accompagnés, soit un fort dépassement de la cible 2018.
- Permettre la montée en compétence des salariés: 12 opérations / 2,37 M€ de FSE / 872 salariés, soit un fort dépassement de la cible 2018.
- Former les responsables GPEC : 2 opérations programmées pour un montant de 646 K€.

66,3% de la maquette FSE est programmée fin 2018. Les cibles 2018 sont toutes atteintes. De nouveaux appels à projets sont ouverts par l'autorité de gestion.

Axe 4 : cohésion sociale - 13 opérations

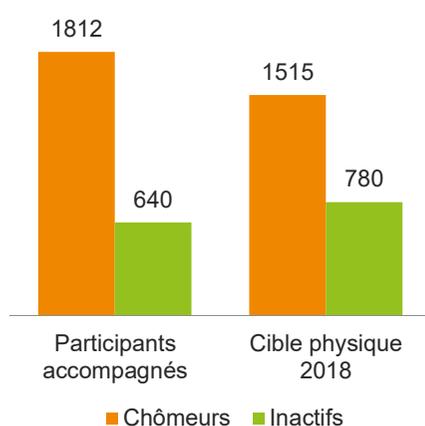


Cet axe est le plus doté du programme opérationnel avec une enveloppe FSE de 30 M€. La gestion de cet axe est divisée en deux parties : une gestion DIECCTE (5 opérations programmées), et une subvention globale portée par la Collectivité Territoriale de Guyane (8 opérations programmées).

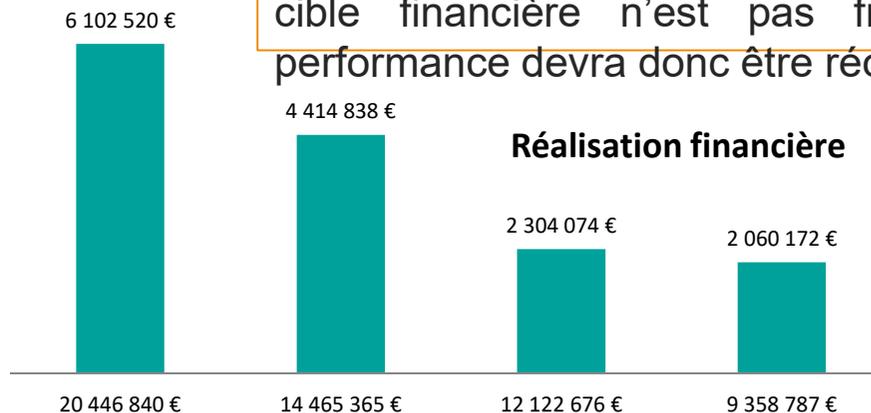
49,4% de la maquette globale a été programmé fin 2018.

Les deux cibles physiques sont atteintes; en revanche, la cible financière n'est pas franchie. La réserve de performance devra donc être réorientée.

Réalisation physique



Réalisation financière

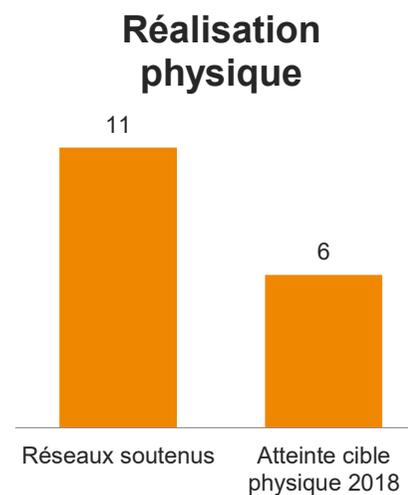
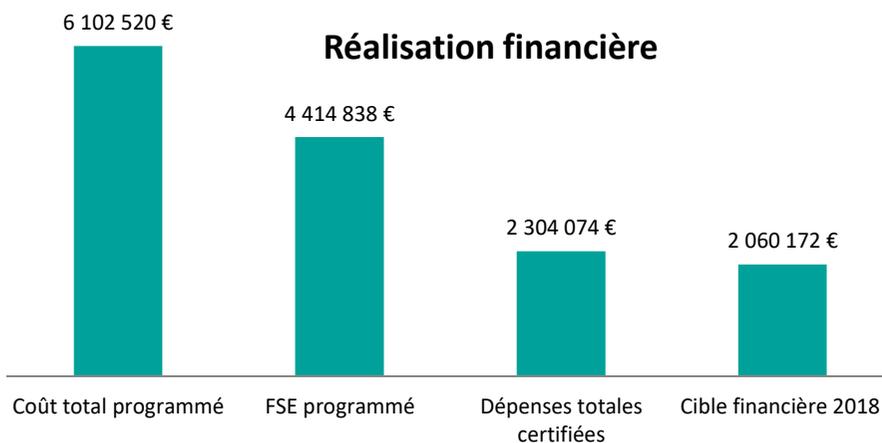
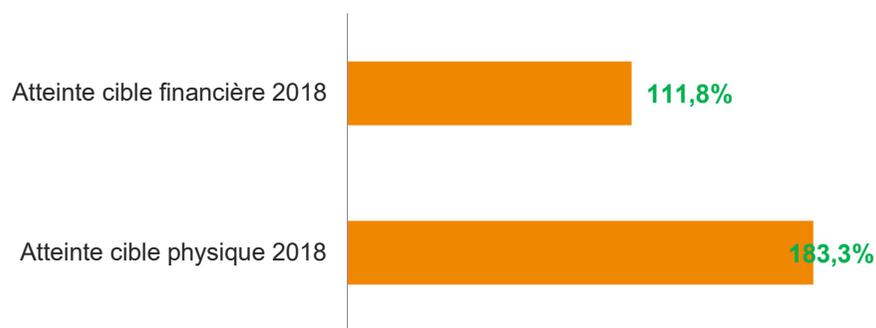


Axe 5 : mises en réseau et professionnalisation des acteurs - 11 opérations

L'axe 5 est dédié au soutien aux structures et dispose d'une enveloppe FSE de 5,5 M€.

11 opérations (pour une cible 2018 de 6) sont programmées fin 2018 sur cet axe pour un montant FSE de 4,41 M€.

Des dépenses acquittées fin 2018 sont certifiées à hauteur 2,3M€ soit près de 112% de la cible 2018.



Bilan de l'année 2018

Avec 22 nouvelles opérations, l'année 2018 est marquée par une bonne augmentation de la programmation financière et physique de projets. Cette forte progression de la programmation permet d'approcher 47,5 M€, soit 60,2 % de la maquette globale FSE (contre 42,4% de la maquette fin 2017).

Un effort particulier a également été mis sur la certification des dépenses acquittées en 2018 par les porteurs de projets, y compris dans le traitement des bilans traités au premier trimestre 2019, en utilisant la possibilité ouverte par la Commission d'intégrer les dépenses acquittées jusqu'en décembre 2018 et intégrées dans un appel de fonds en 2019.

Cette progression est notamment liée à un renforcement de l'équipe FSE de la DIECCTE Guyane, avec un effectif élargi pour conduire un cycle de programmation–production de bilans plus en cohérence avec les objectifs du PO FSE. Ce renforcement sera poursuivi en 2019 afin de relever les défis de fin de programmation en adéquation avec le « cadre de performance » fixant des niveaux de réalisations physiques et financières à atteindre pour 2023. Une révision de programme sera nécessaire au deuxième semestre 2019 afin de prendre en compte les conséquences du cadre de performance 2018 et d'adapter le programme aux besoins du territoire pour la fin de programmation 2020-2024,